**Sylvain Allano rejoint le cabinet de conseil en brevets IP TRUST en tant qu’associé**.

Agrégé et titulaire d’un doctorat d’électronique à l’Université Paris-Sud, il a débuté sa carrière en conjuguant une activité d’enseignant-chercheur au CNRS et de conseil en brevet dans un cabinet parisien avant de créer avec un associé mon propre cabinet de conseil en propriété industrielle sur le Plateau de Saclay en 1992.

Fin 2000, il prend la direction du laboratoire SATIE (Systèmes et Applications des Technologies de l’Information et de l’Energie) à l’ENS Cachan puis devient directeur scientifique adjoint du CNRS entre 2006 et 2009.

En 2010, il rejoint le PSA pour prendre la direction scientifique et technologies du Futur du groupe automobile, où il développe les plateformes Stellab d’open innovation.

**Sylvain Allano rejoint IP TRUST pour renforcer une équipe d’ingénieurs conseillant des entreprises innovantes avec une approche entrepreneuriale et novatrice de la Propriété Industrielle.**

**Alexandre Delye rejoint également IP TRUST pour créer l’implantation « Arc Atlantique ».**

Docteur en mathématiques appliquées et ingénieur diplômé de Telecom SudParis, a été chargé de travaux dirigés et d’enseignement à l’école d’ingénieur Telecom Sud Paris, notamment en Réseaux, Files d’attentes, Mathématiques et Analyses de données. Alexandre a également participé à l’écriture de trois Livres sur le « Cluster Address Auto-Configuration Mechanism”).

Conseil en propriété industrielle et mandataire européen en brevets, Alexandre Delye traite plus particulièrement des dossiers dans le domaine des télécommunications, de l’électronique, des logiciels et des nouvelles technologies de l’information.

**IPTRUST fondé par Pierre Breesé et Alain Kaiser, développe avec une équipe d’une dizaine d’ingénieurs ayant tout un parcours dans l’industrie ou la recherche, une approche nouvelle de la propriété intellectuelle.** Cette pratique inclue les activités traditionnelles de rédaction demandes de brevets, le suivi des procédures en France comme à l’international, la veille technologique et la veille concurrentielle, mais aussi l’accompagnement dans l’élaboration de stratégies de propriété industrielle et d’innovation, pour faire de la propriété intellectuelle un outil réellement au service du développement des entreprises.